



Engagement dans un contrat

Par **lili**, le **08/02/2011** à **20:09**

Bonjour,
ma mère a signé un contrat avec une agence immobilière pour gérer la location de sa maison avec tacite reconduction, elle est décédée il y a 3 ans, suis-je tenue au même engagement avec cette agence n'ayant signé moi-même aucun document, à savoir l'obligation de résiliation à la date anniversaire?